



HAL
open science

Une remise en cause des normes du mariage, de l'enfantement et de genre à Lomé?

Charlotte Vampo, Fatoumata Ouattara

► **To cite this version:**

Charlotte Vampo, Fatoumata Ouattara. Une remise en cause des normes du mariage, de l'enfantement et de genre à Lomé?. Archipélies, 2023, 15. hal-04639983

HAL Id: hal-04639983

<https://amu.hal.science/hal-04639983>

Submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Archipélie

Une remise en cause des normes du mariage, de l'enfantement et de genre à Lomé ?

Charlotte Vampo et Fatoumata Ouattara

Citer cet article

Référence électronique

Charlotte Vampo et Fatoumata Ouattara, « Une remise en cause des normes du mariage, de l'enfantement et de genre à Lomé ? », *Archipélie* [En ligne], 15 | 2023, mis en ligne le , consulté le 26 juillet 2023. URL : <https://www.archipelies.org/1477>

RÉSUMÉS

Dans un contexte où le célibat définitif est quasi-inexistant et le fait d'avoir des enfants est gage de respectabilité, nous interrogeons la transmission des normes de genre et du faire-famille à Lomé au Togo. Pour ce faire, nous mobilisons deux enquêtes ethnographiques réalisées dans la capitale entre 2014 et 2021 auprès de célibataires et/ou de personnes sans enfant qui sont en marge des normes dominantes de la famille. L'article montre que l'idéal de famille se pérennise, c'est pourquoi les jeunes aspirent le plus souvent au mariage, veulent des enfants, et reçoivent des rappels à la norme qui les affectent. Toutefois, les

attitudes face aux normes diffèrent en fonction du genre. Les hommes, célibataires à 30 ans, cherchent une autonomie financière qui conditionne le mariage. Les femmes recherchent également une indépendance économique, mais cela va de pair avec un report du mariage et de l'enfantement au nom d'autres formes de réalisation sociale jugées difficilement compatibles avec le mariage. L'article souligne que les femmes sont à la fois les plus actives et visibles dans la transmission des normes. Ce sont aussi celles qui les mettent le plus à distance.

INDEX

MOTS-CLÉS

mariage, normes, genre, marges, Togo

KEYWORDS

marriage, norms, gender, margins, Togo

PLAN

Introduction

1. Les mécanismes de la transmission et le poids de la pression sociale sur les personnes « en marge »

1.1. Le rôle particulier des femmes dans la transmission des injonctions normatives

1.2. Des rappels à la norme via une pluralité d'autres acteurs

1.3. Le mal-être lié au célibat et à l'absence d'enfant : signe d'une perpétuation des normes à l'œuvre

2. Entre arrangements et contestations des normes

2.1. Des stratégies pour garder la face devant les stigmates

2.2. Un célibat assumé par des femmes signe d'une prise de distance, temporaire, avec les normes transmises

2.3. Des normes repensées aussi du côté des hommes

2.4. Une plus grande transgression des normes à venir dans la capitale ?

Conclusion

☰ TEXTE INTÉGRAL

Introduction

- 1 Au Togo – et en Afrique subsaharienne plus généralement, le mariage demeure très valorisé socialement (Marcoux, Antoine 2014 ; Calvès 2018). Que ce soit pour un homme ou une femme, il est nécessaire de se marier et d'avoir des enfants pour gagner le respect et accéder au statut d'adulte, même si d'emblée les femmes « sans chapeau » (sans mari) ni « berceau » sont jugées plus durement du fait des normes patriarcales. Pour les femmes, le mari est gage de bonne vertu. Il les place sous l'autorité d'un chef de famille. Les hommes, eux, démontrent qu'ils sont « capables » de fonder et protéger une famille via le mariage. Ce dernier leur confère un statut de chef de famille qui demeure un des socles de la masculinité au Togo (Moguéro *et al.* 2019). Cette position est étroitement liée à leur rôle de principal pourvoyeur de revenus pour la famille (Dimé Ndongo 2007 : 160 ; Attané 2009 : 164). Quant aux femmes, elles sont valorisées en tant que gestionnaires du foyer, bien qu'il y ait une forte tradition commerciale féminine (Cordonnier 1987). Elles constituent des piliers dans le maintien de la cohésion familiale et gardent le quasi-monopole du travail domestique (Adjamagbo *et al.* 2006 ; Moguéro *et al.* 2019). C'est une dimension importante d'activation de savoirs acquis pendant l'enfance (cuisine...). Les femmes sont incitées à se marier, car le mariage offre le cadre légitime pour enfanter. La stérilité des couples, dont la responsabilité incombe à la femme dans les représentations, reste une honte (Ouattara et Storeng 2008 ; Mestre 2017)¹.
- 2 Cet article part de ces normes en vigueur dans la société togolaise pour interroger les vécus des personnes, dites « en marge », qui ne répondent pas aux attentes sociales en ce qu'elles ne sont pas mariées et/ou n'ont pas d'enfant. Son objectif consiste à voir si ces femmes et ces hommes sont dans une remise en cause des savoirs et des normes transmises au sujet de la famille et du genre. L'article s'inscrit à la suite de recherches démographiques sur l'évolution des

pratiques matrimoniales en Afrique subsaharienne qui pointent le recul de l'âge au premier mariage (Marcoux et Antoine 2014. Ces recherches, comme celles de Nappa *et al.* (2019 : 294), avancent que « les normes sociales changent ». Les récits des personnes interrogées à Lomé conduisent à complexifier cette idée. Comment les normes de genre et de la famille sont-elles reçues, perçues, préservées, reconfigurées voire critiquées par les femmes et les hommes des jeunes générations ?

- 3 Le concept de marge utilisé dans l'article renvoie à une qualification sociale (Fine 2020) qui concerne l'expérience de certaines personnes qui se trouvent en décalage par rapport à la prescription sociale dominante. Le plus souvent, les marges sont délaissées dans les analyses. Elles existent pourtant et peuvent élucider le cours des dynamiques sociales. Les célibataires tardifs/tardives sont en décalage à la fois par rapport à la norme sociale dominante ainsi qu'avec la norme statistique. En effet, au Togo, l'âge médian au premier mariage des femmes de 25-49 ans de la capitale togolaise en 2013 est de 22 ans, voire 23 pour les plus scolarisées (Enquête Démographie et Santé Togo, 2015). 48 % des femmes de 20-49 ans sont déjà en union à 20 ans. L'âge médian à la première union des hommes de 30-59 ans est de 26 ans (*Ibid.* : 56). Il est de 27,7 ans pour les hommes qui ont atteint le niveau d'instruction secondaire ou supérieur. Ces tendances statistiques permettent de situer les individus interrogés dont l'âge moyen, que ce soit pour les femmes et les hommes, est de 36 ans².
- 4 Notre approche met l'accent sur les processus de réappropriation des normes et savoirs par les jeunes générations (Gomez-Perez et LeBlanc 2012). Elles sont ici des personnes qui ont autour de 30 ans en âge ou qui sont jeunes du fait de ne pas avoir passé l'étape sociale du mariage ou de l'enfantement. Notre intérêt porte sur la transmission diffuse, quotidienne et informelle de normes qui guident les façons d'agir. La transmission se fait par des apprentissages au fil de l'eau depuis l'enfance. Elle renvoie à la construction des identités genrées et aux processus d'incorporation du genre pendant la socialisation (Jacquemin *et al.* 2016 ; Croity-Belz *et al.* 2010 ; Dafflon Nouvelle 2006). Elle s'accompagne d'une formation intergénérationnelle continue en termes de savoirs immatériels mais aussi concrets que Vatz Laaroussi *et al.* (2012 : 139) nomment des « trans-faire ».

- 5 Les données mobilisées proviennent d'une première enquête réalisée dans le cadre d'une thèse doctorale menée entre 2014 et 2019 auprès de 35 femmes, âgées de 26 à 65 ans, étant à la tête d'entreprises dans des domaines d'activités variés (Vampo 2020)³. Il a été constaté une forte proportion de célibataires, séparées ou divorcées et il a été jugé pertinent d'analyser leurs vécus à l'aune de leur statut matrimonial.
- 6 Nous mobilisons une seconde enquête qui a porté précisément sur le célibat et l'absence d'enfant. Elle a été menée collectivement⁴ de septembre 2021 à juin 2022, par des chercheuses et chercheurs de l'Unité de Recherche Démographique de Lomé (Université de Lomé) et du Laboratoire Population Environnement Développement (IRD/Aix-Marseille Université). Nous avons interrogé 13 femmes et 13 hommes célibataires et/ou sans enfant qui ont autour de 30 ans et plus. Nous avons trouvé les enquêtées en les identifiant dans et grâce à nos relations respectives ou au détour de rencontres fortuites (comme une serveuse dans un restaurant par exemple). Nous avons veillé à diversifier leur provenance sociale et leurs caractéristiques. Au plan méthodologique, nous avons privilégié le recueil des récits de vie, en cherchant à voir si, malgré les nuances, des éléments communs revenaient dans les récits des femmes d'un côté et ceux des hommes de l'autre. Les entretiens ont été menés au domicile de ces personnes ou dans des espaces de la ville (restaurant, hôtel...) permettant le partage de la vie intime.
- 7 Dans un premier temps, les mécanismes de la transmission des normes seront à l'étude. On analysera le poids de la pression sociale sur les personnes « en marge » qui conduit à une adhésion s'apparentant parfois à une imposition des normes dominantes. Dans un second temps, nous verrons la manière dont les femmes célibataires surtout, et les hommes, mettent à distance certaines normes de genre et de la famille.

1. Les mécanismes de la transmission et le poids de la pression sociale sur les personnes « en marge »

- 8 Il n'est pas aisé de démêler ce qui relève des aspirations ou de façons de se conformer à la norme. De multiples pressions sociales s'exercent sur les individus. Nous les développons ici en identifiant les acteurs et actrices qui entrent en jeu dans la transmission des normes.

1.1. Le rôle particulier des femmes dans la transmission des injonctions normatives

- 9 Les personnes interrogées s'accordent sur un point : ce sont les femmes qui sont les plus dures en cas d'écart à la norme. Les femmes, en particulier les mères, sont les garantes d'une permanence des normes (Sawadogo *et al.* 2018), de la mise en union, de l'officialisation des relations, de la mise en ménage avec quelqu'un du sexe opposé et de l'importance d'avoir des enfants (au moins deux dans l'idéal). L'entourage attend d'une mère qu'elle soit une bonne éducatrice. Les femmes sont socialisées à porter la responsabilité des écarts de leurs filles à l'égard des normes de mariage et de l'enfantement. Le caractère genré de la transmission révèle l'intensité de la responsabilité éducative des femmes. Elles n'ont pas le droit à l'erreur afin de conserver leur propre réputation et celle de la famille. Une cheffe d'entreprise célibataire de 34 ans raconte par exemple avoir été « convoquée » par sa mère et ses tantes pour parler « de son problème »⁵. S'habillant rarement en robe et ne se maquillant pas – ses amis l'appellent souvent « le bonhomme » ou « la thug » (la rebelle, celle qui ne respecte pas les règles), elle a dû justifier sa situation. Selon elle, elle ne se marie pas parce qu'elle n'a pas trouvé quelqu'un qui l'intéresse vraiment et qui l'accepte avec son style inhabituel. Ses tantes lui ont prodigué des conseils pour être plus féminine. Elle pense aussi que sa mère et ses tantes voulaient savoir en réalité si elle était lesbienne, l'outrage redouté. Ce contrôle par la famille visant à identifier une sexualité déviante s'exerce ici par les femmes sur lesquelles repose l'honneur familial.
- 10 L'enjeu pour les femmes est de bien socialiser leurs enfants pour éviter la honte pour soi et pour la famille dans un contexte où celle-ci structure les relations sociales (Ouattara 1999, 2018). Une jeune femme qui ne sait pas cuisiner, c'est une mère qui n'a pas su être digne de son rôle. Les femmes de la parenté sont

celles qui transmettent les savoir-faire pratiques dont la préparation des repas à leurs filles, en tout premier lieu. Le maintien de la cohésion familiale, activité construite socialement comme étant féminine, est un aspect du rôle de *care* des femmes. Il est valorisé en cas de bon respect des normes. Au-delà des mères, ce sont aussi les tantes, grand-mères ou voisines qui font des rappels à la norme. Les enquêté·e·s racontent de manière récurrente la manière dont les voisines en particulier se permettent des remarques. Pour Manuela, une serveuse qui élève seule ses enfants, c'est principalement sa voisine qui la renvoie à son statut de femme non mariée, qui devrait avoir honte, lors des conflits de cour qui n'ont rien à voir avec ce sujet⁶.

- 11 Les femmes sont également en première ligne du contrôle social dans l'espace professionnel et donc dans la transmission inter et intra générationnelle des normes. Isabelle, qui travaille comme cadre dans les ressources humaines, raconte par exemple qu'il est courant qu'elle soit remise à sa place de femme célibataire par des collègues femmes lorsqu'elle ose trop prendre la parole ou proposer un avis divergent. Le fait qu'elle ait un enfant la « *sauve* » ; elle est au moins respectée pour cela⁷. De manière transversale à de nombreux entretiens, y compris avec les hommes, il ressort que le mariage et le fait d'avoir un enfant sont des gages de la respectabilité professionnelle. La légitimité à parler ou faire est remise en question pour les personnes célibataires et/ou sans enfant dans l'enceinte du travail.
- 12 Par ailleurs, pour les femmes, faire en sorte que les autres se conforment aux règles sociales, c'est s'assurer la validation de sa propre trajectoire de vie. C'est ce qui fait qu'on observe une complicité féminine avec l'opresseur masculin dans de nombreux cas. Le patriarcat a besoin de la complicité des femmes pour se perpétuer. Les hommes sont des agents moins visibles et indirects de la transmission des normes de genre. Ils sont rarement ceux qui s'expriment le plus haut pour critiquer une personne qui ne rentre pas dans la norme. Le prix à payer en situation d'écart à la norme des enfants est plus coûteux pour les femmes, ce sont elles qui fournissent logiquement le plus d'effort pour perpétuer les normes de manière générale. Les hommes en sont toutefois les premiers bénéficiaires puisque l'ordre social est à leur avantage en termes d'autorité et de pouvoir. La

complicité des femmes au patriarcat fait partie du mécanisme de protection des femmes par rapport aux représailles possibles en cas de non-conformité aux comportements souhaités. Le fait de s'affirmer en détentrices et transmettrices de savoirs genrés, surtout dans l'espace domestique, est aussi une façon d'exister en affirmant une place respectée.

- 13 La transmission des savoirs, notamment ceux autour de la maternité, est source de statut et de pouvoir des aînées qui confirment leur place dans la hiérarchie familiale par leurs enseignements (Lewis et Calvès 2012). Ce constat rappelle la pertinence de croiser la catégorie d'âge au genre. En outre, les femmes sont les premières à s'inquiéter pour le devenir de leurs proches dans un contexte social où il ne peut y avoir d'accomplissement social et bonheur que dans le mariage et la constitution d'une famille. Le caractère genré de la transmission des normes de genre et de la famille s'explique donc aussi par la prise de soin des femmes envers d'autres individus qu'elles veulent positionner au monde de la meilleure des manières, de la « bonne » façon pour elles, c'est-à-dire en conformité avec l'éducation qu'elles ont reçue. Komlan, 38 ans, non marié, mentionne la pression faite par une de ses sœurs cadettes. Il précise que son intention est bonne, car elle s'inquiète véritablement pour lui :

« On me dit grand-frère tu prends de l'âge, on ne comprend rien, qu'est-ce qui ne va pas ? Maintenant ils s'inquiètent, ça c'est vrai. Surtout ma sœur, celle qui me suit, elle s'inquiète beaucoup. Elle ne comprend plus rien. Aujourd'hui même elle m'a appelé [...] elle me dit quand est-ce qu'elle va venir à Lomé pour assister à mes dots. Le mariage c'est son sujet premier avec moi. » (Lomé, 16 novembre 2021)

- 14 Comme pour Komlan⁸, la sœur cadette de Pierre⁹ lui met la pression pour qu'il fasse des enfants. Elle s'engage même à les élever elle-même si besoin. Il l'imite ainsi : « oh, niné - [petit frère en langue mina], moi je veux des enfants oh ! Si toi tu ne veux pas là, il faut faire seulement, moi je vais les supporter ! » Dans ce cadre, le rappel à la norme par les femmes procède d'une intériorisation des normes, d'une expression des mécanismes de reproduction du patriarcat, mais aussi d'une démarche de soin. Des acteurs masculins concourent aussi à mettre la

pression sur les personnes célibataires ou sans enfant.

1.2. Des rappels à la norme via une pluralité d'autres acteurs

- 15 Aucune personne rencontrée lors des différentes enquêtes n'a affirmé que seules les femmes font des remarques sur leur situation. Akouvi, une femme de 30 ans mariée à 28 ans, le confirme en citant son oncle et son père :

« Bon ! Souvent on dérange la personne que c'est quand tu vas te marier ?, c'est quand ton mariage ?, tout ça là... - Et c'est qui qui dit ça ? - Les parents. Les parents, papa, maman, l'oncle... Oui, les tantes et les oncles disent que oh depuis-là elle a grandi ou bien il a grandi et ne va pas se marier tout ça là. » (Lomé, décembre 2021)

- 16 Les hommes sont aussi des agents de la transmission intergénérationnelle au-delà de l'espace familial, notamment au sein de l'école où la grande majorité des enseignants sont des hommes. Ils participent à la reproduction des modèles de manière horizontale dans un registre de moquerie amicale auquel ils se prêtent souvent. Un point ressort de manière transversale dans les entretiens avec les hommes, celui d'être isolés et en rupture avec des amis qui, eux, ont fini par fonder une famille. Komlan, célibataire de 38 ans sans enfant, mentionne par exemple qu'il hésite à poursuivre ses entraînements de football avec ses amis masculins, car il est tout le temps « attaqué » par eux :

« Il y a des amis qui m'insultent parfois. - Qui insultent carrément ? - Genre des pagailles, il te dit mais toi là vraiment, on dirait que tu es impuissant ou bien ? Tu peux imaginer. Toi si beau comme ça, qu'est-ce qui ne va pas ? C'est vrai que c'est des pagailles [amusements, blagues], mais aussi parfois quand je reste seul, ces questions me reviennent. Eux ils font de la pagaille, mais au fond ça me touche. » (Lomé, 16 novembre 2021)

- 17 Les amis de Komlan, qui se permettent les railleries, vivent mariés et ont des

enfants. Ces moqueries faites sur le ton de la blague, entre hommes, s'apparentent à un mécanisme de régulation sociale. Ils agissent en agents ayant intégré les attentes sociales et s'activent pour leur maintien par l'évocation récurrente des injonctions normatives. C'est ainsi que le poids des normes est vécu difficilement par les célibataires et/ou les personnes sans enfant au point d'utiliser le mot fort de « dépression ». C'est le cas de Didier, 37 ans, sans enfant, styliste :

« Chaque jour ça vient, mais j'essaye de maîtriser parce qu'on a Dieu à notre place. Il va nous trouver. Même si ça ne vient pas aujourd'hui, j'ai l'espoir que ça va arriver. Sans Dieu, je ne crois pas que je peux résister jusqu'alors, parce qu'avec la parole de Dieu, ça me fortifie. » (Lomé, 15 novembre 2021)

- 18 Plusieurs hommes, dont Didier, décrivent la lourdeur de leur soirée devant la télévision. Pour sa part, il aurait eu l'occasion de se marier en 2014 mais sa situation économique était « trop déplorable » pour le faire, selon ses mots.
- 19 La dimension affective d'une relation sérieuse, idéalement dans le mariage, ressort des entretiens. Didier n'idéalise pas le mariage. Il a envie d'une relation amoureuse plus que le mariage en soi. Il est catholique mais non pratiquant. Son souhait, surtout est d'avoir un enfant, et tout particulièrement une fille pour pouvoir lui confectionner des robes en tant que styliste.
- 20 Pour comprendre les multiples facettes de la transmission des normes de genre et de la famille, il faut aussi prendre en compte le poids de l'institution religieuse où il n'y a qu'une voie possible pour vivre en couple : celle du mariage. Dans les églises catholiques par exemple, lors des cérémonies, les prêtres inculquent l'importance du mariage et les principes genrés aux fidèles : l'homme doit protection (dont financière) à sa famille contre l'obéissance et la dévotion de son épouse. Akouvi, 30 ans, mariée, enseignante d'allemand et dont le père est lui-même pasteur d'une église des Assemblées de Dieu (chrétienne évangélique et pentecôtiste), confirme que c'est ainsi qu'elle a appris que le mariage était important et qu'il fallait avoir des enfants après le mariage.

- 21 Dans son lieu de culte, les personnes qui ont un enfant avant le mariage sont « punies » et dites « sous-discipline ». La punition se matérialise par un banc au fond de l'église sur lequel il faut s'asseoir un temps donné. Ce procédé punitif, qui mobilise la honte et la crainte de Dieu, rentre en jeu dans le mécanisme de transmission des normes de la famille. Les personnes célibataires appartiennent au groupe des jeunes, indépendamment de leur âge attestant bien le fait que les catégories d'âge sont des « construits référentiels » (Gomez-Perez et LeBlanc 2012 : 14). Le mariage y est perçu comme un rite de passage donnant accès au statut d'adulte. Les églises sont aussi des lieux où l'on s'assure la possibilité de rentrer en conformité avec la norme, notamment en y réalisant des rites pour chasser les hommes ou les femmes de nuit qui viendraient dans le sommeil pour avoir des relations sexuelles nocturnes avec le ou la célibataire, ce qui empêcherait le mariage dans la vie réelle. Komlan (38 ans, non marié) aborde cette croyance lorsqu'il parle de la stigmatisation dont sont l'objet les hommes célibataires : « Soit on te dit que tu es pingre ou que tu es avare. Non surtout on te dit que tu es pingre, tu es colérique ou tu as une femme de nuit donc ça t'empêche de te marier. Tu vois, le côté spirituel. » (Lomé, 16 novembre 2021).
- 22 Du côté des femmes, le célibat et l'absence d'enfant sont stigmatisés en référence à une sexualité débridée et au vieillissement biologique :

« On pense qu'elle mène une vie de débauche. On pense qu'elle est en train d'aller de garçons en garçons au lieu de chercher à avoir un seul homme et puis chercher à se caser. Elle préfère mener une vie de débauche alors qu'elle est en train de vieillir par exemple, donc c'est ces genres de reproches qu'on lui fera autour d'elle par exemple. C'est beaucoup plus par rapport au fait qu'elle est en train de vieillir, d'atteindre la ménopause, voilà. » (Rodolphe, 42 ans, activiste social en paix et sécurité, fiancé, Lomé, 26 octobre 2021)

- 23 Les termes « une vie de débauche » ou de « prostitution » reviennent dans la manière de stigmatiser les femmes. Pour les hommes, il s'agit plutôt de références à leur impuissance, leur infertilité ou le fait qu'ils ne veulent pas « sortir de sous » pour prouver leur sérieux par l'argent.

- 24 Ce type de croyances alimente une perception négative des personnes sans conjoint·e et participe à motiver les jeunes à répondre favorablement aux attentes sociales. Ce regard dépréciatif, porté sur ces dernières, est vécu péniblement. En aucun cas les hommes et femmes célibataires n'éprouvent de fierté à être dans cette situation. Le mal-être vécu quant au célibat tardif et l'absence d'enfant, entraîné par la pression sociale pesante et par la frustration à ne pas constituer de famille « comme les autres », vient nuancer l'idée que ces personnes seraient en rupture avec les modèles dominants.

1.3. Le mal-être lié au célibat et à l'absence d'enfant : signe d'une perpétuation des normes à l'œuvre

- 25 Il ressort des enquêtes que les personnes célibataires voudraient/auraient voulu se marier et avoir des enfants. La situation marginale n'est pas associée à un choix délibéré. Cette donnée indique que les personnes non mariées et/ou sans enfant ne sont pas dans une mise à distance définitive du mariage et de l'enfantement. Aucune personne n'a dit avec aplomb qu'elle n'était pas mariée, car elle n'en avait pas envie. Seules des femmes ont avancé qu'elles n'étaient pas mariées « pour le moment » par choix, et c'est là l'expression marquante. Les hommes interrogés, emblématiques des célibataires précaires, disent que leur situation économique explique leur célibat. Cette situation rejoint celle analysée par Calvès dans le cadre du Burkina Faso (2007) ou de celle traitée par Nappa *et al.* (2019) en République Démocratique du Congo. Ces recherches montrent que les hommes sont « trop pauvres » pour se marier. À Lomé, le cas de Pierre, célibataire, issu d'un milieu pauvre, sans enfant de 35 ans, illustre ce fait commun à de nombreuses capitales africaines :

« Si ta copine te demande portable androïd, ça là c'est 35 000. Avec 35 000, tu peux faire beaucoup de choses. Trouver 35 000 alors que tu ne travailles même pas, je vais trouver ça où ? Donc maintenant, il me faut le travail. Les filles fuient ceux qui n'ont pas de travail. Si je trouve femme maintenant, est-ce que femme va rester dans une pièce ? Nous sommes déjà nés dans la pauvreté, c'est pour ça, ça nous a forcé à garder un peu d'espoir sinon on allait tous devenir des fous à Lomé ! » (Pierre, célibataire, sans enfant, 35 ans, conducteur de moto-taxi, Lomé, 24 novembre 2021).

- 26 Dans cet entretien, le lien visible entre la situation de marge (être sans enfant ou sans mariage) et le mal-être psychologique que cela engendre nuance l'idée selon laquelle les trentenaires aspirent à ces situations.
- 27 Le thème de l'absence d'enfant a aussi donné lieu à l'exposition intitulée « Entre-deux », entre octobre et novembre 2021 à l'hôtel Onomo à Lomé. Cette exposition de Manouchka Shams évoque l'expérience douloureuse de l'absence d'enfant exprimée dans les tableaux ci-dessous :

Tableau1 : « Chaos d'espoir »



Tableau 2 : « La question »

alors c'est pour quand ?
le temps passe tu sais.
tu n'es plus toute jeune.
tu as pensé à l'horloge
biologique ? attention ça
vieillit là dedans. à tr
ente ans tu devrais en
avoir déjà trois. alors
c'est pour quand ? le te
mps passe tu sais ? tu n'
es plus toute jeune. tu as
pensé à l'horloge biol
ogique ? attention ça
vieillit là dedans. à tr
ente ans tu devrais en

Tableau 3 : « Obsession »



- 28 Ces tableaux traitent du thème de l'absence d'enfant et ont été photographiés à l'exposition intitulée « Entre-deux » en novembre 2021 à Lomé. Selon l'artiste-peintre, qui n'a pas d'enfant malgré des tentatives répétées, la conception d'un enfant relève d'une dimension personnelle, biologique, qu'elle associe dans son cas à la fausse couche ou aux menstruations représentées par le sang qui coule (tableau 1). L'enfant tant espéré ne naîtra pas, elle le conçoit comme un « chaos d'espoir ». Dans le second tableau, elle fait référence aux questions pressantes de l'entourage (tableau 2) lui rappelant les injonctions normatives de la nécessaire maternité. Dans la troisième œuvre, les yeux posés sur la femme

renvoient aux regards culpabilisant de l'entourage qui finissent par l'envahir (tableau 3). On peut y voir une double obsession : celle des autres pour l'enfantement et la sienne à trop vouloir cet enfant. Ces œuvres sont représentatives de la douleur impliquée par l'absence d'enfant, synonyme de marge sociale et cette douleur ressort aussi des entretiens avec d'autres femmes qui n'ont pas d'enfant. Une d'entre elles évoque la manière dont, par empathie ou gentillesse parfois, les gens renvoient les personnes sans enfant à leur marginalité :

« Vous avez le regard des personnes qui se sentent, je ne sais pas si je vais dire contraintes ou obligées de vous dire quelque chose pour vous consoler, (rires) alors que vous n'avez rien demandé (rires) et qui vous demandent simplement est-ce que vous avez des enfants ? Vous dites non [...] et qui commencent par dire ah mais ça va aller, ne t'inquiète pas alors que vous n'avez strictement rien demandé et souvent ces personnes ne sont même pas au courant de votre désir ou pas [...] Simplement ils estiment que le fait que vous ayez tel âge et que vous soyez dans cette situation matrimoniale veut dire que vous devez avoir des enfants, on ne vous demande même pas si vous en avez envie » (Lomé, 13 novembre 2021).

- 29 Après avoir vu les mécanismes de la reproduction des normes et la manière dont ils agissent sur les célibataires, il s'agit de se pencher à présent sur les dynamiques de contestations des normes et pratiques à l'œuvre en accordant une attention aux différences perceptibles en fonction du genre.

2. Entre arrangements et contestations des normes

- 30 Les célibataires trouvent des arrangements et des accommodements pour jouer avec les normes. Des stratégies sont mises en place pour garder la face. Or, de nettes différences entre les perceptions des femmes et les hommes sont produites par le système de genre qui conditionne les droits et les devoirs spécifiques dans le mariage.

2.1. Des stratégies pour garder la face devant les stigmates

- 31 Face aux stigmates dont les célibataires font l'objet, ils/elles s'arrangent pour garder la face et jouer le jeu des normes sociales en contestant le moins possible le modèle de référence. Une technique mise en place par des femmes est d'éviter d'habiter dans une cour occupée par d'autres mères célibataires. Cela permet de ne pas être assimilée par le voisinage à un groupe mal apprécié socialement et donc de gagner en discrétion et en tranquillité. Une autre stratégie des femmes consiste à mentir en inventant un faux mari. L'exemple de Christa, une célibataire de 44 ans et mère d'une fille, illustre ce fait :

« Des fois je trompe les gens, je dis que j'ai un mari mais que mon mari ne vit pas ici. C'est comme ça je dis aux gens. Ils parlent trop trop trop là. J'ai dit que j'ai un mari mais que mon mari est à l'étranger. » (Lomé, 10 décembre 2021)

- 32 Un autre arrangement, cette fois-ci trouvé par des hommes (ce qui n'est pas surprenant car une femme ne le pourrait pas), consiste à argumenter les bienfaits du célibat sur le plan sexuel. Il reste encore l'option, pour les hommes, de se faire accompagner par une fausse compagne. Didier, célibataire de 37 ans styliste qui s'identifie comme étant timide, va par exemple régulièrement accompagné d'une amie à des événements dans la mode. Il privilégie cette mascarade au risque d'être mal perçu, en l'occurrence dans le milieu professionnel. En effet, le mariage permet d'avoir une légitimité et une respectabilité aussi au travail.
- 33 Ces exemples montrent que les écarts à la norme conduisent à des compromis voire des ruses qui passent largement par la réaffirmation des mêmes normes. Les personnes interrogées du double échantillon n'argumentent pas contre le modèle qui leur a été transmis, mais cherchent à prouver au contraire qu'elles n'en sont pas si éloignées afin d'être tranquilles. À la question de savoir si s'observe une transformation des valeurs, des savoirs et des pratiques transmises de parents à enfants, il apparaît que les hommes sont particulièrement attachés au mariage et ne souhaitent pas que leurs enfants

vivent la même situation de célibat tardif qu'eux. Comme les autres hommes, Pierre (35 ans) fait figure de futur agent de la transmission des « bonnes » normes :

« Je vais dire à mon enfant, si ça tarde trop, déjà à 25 ans, que déjà il doit se marier. Parce que c'est après que j'avais su que si on donne vite l'enfant aussi, c'est une bonne chose, mais ce qui fait qu'on retarde de donner, c'est les moyens. Si on a les moyens, avoir un enfant aussi à 22 ans, ce n'est pas mauvais. Même à 20 ans avoir d'enfant ce n'est pas mauvais car l'enfant va t'aider plus tard quoi. Tu travailles, l'enfant aussi travaille. Vous voyez, non ? » (Lomé, 24 novembre 2021)

- 34 Issu d'un milieu pauvre, Pierre a la charge économique de ses parents, frères et sœurs. Ses parents n'ont jamais pu l'aider financièrement : son père menuisier ne travaille plus et sa mère est gravement malade d'asthme depuis son enfance, ce qui l'empêche de mener des activités économiques. Pierre est laissé à lui-même, il vit seul à Lomé dans un quartier périphérique de la ville. Son modèle d'épouse, commun aux autres hommes dans les entretiens, est la femme qui s'organise pour s'occuper de tout à la maison. Pour les hommes comme Pierre, s'engager à empêcher le célibat tardif pour les enfants signifie, au-delà de la valeur mariage, avoir réussi à donner aux enfants une situation économique confortable.
- 35 Le rôle du paraître est puissant. Les dilemmes et les choix de vie se font bel et bien dans le même temps en réaction à des émotions, en particulier à la peur de s'exposer en faisant différemment des prescriptions sociales. Ainsi, ce sont surtout les hommes qui ne remettent pas franchement en cause les normes. En revanche, les femmes sont les plus critiques vis-à-vis du mariage et des normes de genre.

2.2. Un célibat assumé par des femmes signe d'une prise de distance, temporaire, avec les normes transmises

- 36 Se disant « pas pressées » pour le mariage, les femmes relativisent

particulièrement l'urgence du mariage et de l'enfantement par souci de liberté. C'est le cas pour celles qui ont fait des études, mais également pour celles qui les ont arrêtées au collège. Si elles ne remettent pas en cause l'objectif du mariage et de la grossesse auquel elles aspirent majoritairement à terme, elles considèrent qu'une femme ne doit jamais dépendre d'un homme. Les célibataires « assument » leur célibat afin de s'épanouir dans autre chose que le mariage d'abord. Elles repensent l'ordre de priorité entre le travail et le mariage/la famille en les percevant comme antagoniques pendant un temps ; ce qui fait qu'elles mettent à distance les normes sociales pendant un temps. Comme dans d'autres villes d'Afrique subsaharienne, pour les femmes, il existe un antagonisme entre travailler (exercer une activité à l'extérieur de la maison) et « bien travailler », c'est-à-dire œuvrer pour l'avenir radieux de ses enfants en s'occupant correctement du mari et de sa belle-famille (Adjamagbo *et al.* 2004). Cette tension s'intensifie, depuis les années 1990, faisant suite à la mise en place des plans d'ajustements structurels, à mesure que les hommes peinent à trouver du travail et que les femmes s'ancrent dans le travail rémunéré.

- 37 Dans leurs discours, les femmes disent vouloir se marier à terme pour avoir de la compagnie, du soutien et de l'affection, mais le mariage est souvent présenté comme une voie par défaut qui garantit la tranquillité sociale. Ainsi, en pratique, elles ne remettent pas la norme sociale du mariage puisqu'elles finiront probablement par se marier et le privilégient pour être « tranquilles » (avoir coché une case sociale qui leur permettra de faire leurs activités en paix). Cependant, l'institution maritale n'est pas perçue comme un objectif en soi et prioritaire pour elles. Cela témoigne effectivement d'un déclasserment de la norme maritale dans l'ordre de priorité chez ces femmes. Céline, (30 ans, sans enfant et non mariée en 2016 au moment de l'entretien, entrepreneure dans l'alimentaire biologique), parle du mariage comme d'une « dictature » ; terme que l'on ne peut imaginer retrouver dans les propos d'un homme :

« Quand mon copain m'a approchée pour parler de mariage, j'ai dit : "ah vous savez votre dictature-là, moi non, je suis pas pressée pour le mariage. Malheureusement pour ma mère qui me dit : « faut te marier, faut te marier », on me bassine avec ça tout le temps ! Moi j'ai toujours dit, je ne suis pas pressée pour le mariage. C'est pas juste pour se marier en fait. Moi je veux construire un avenir ensemble, je veux pas juste me marier pour dire que j'ai fait une belle cérémonie. On sait maintenant que je m'appelle Madame X, que je suis dans la maison de quelqu'un, que je fais des enfants, et puis quoi ? Quand je dis ça à ma grand-mère tu sais ce qu'elle me dit ? « Tu es trop allée à l'école ». Je dis « non mémé ! » et elle enchaîne « faut te marier ! » ». (Céline, 22 mai 2016, Lomé).

- 38 Alors que dans le discours des hommes, il s'agit d'être autonomes pour parvenir à se marier, les femmes cherchent, quant à elles, à faire quelque chose pour elles-mêmes (monter une affaire, avoir un travail, poursuivre des études) avant de se marier car le mariage leur demandera de faire des concessions nouvelles en termes de disponibilité et de charge de travail.
- 39 La nouvelle charge de travail impliquée par la mise en union est redoutée par les femmes célibataires. Une partie d'entre elles se plient voire adhèrent à la division sexuelle du travail par conviction ou pour ne pas s'exposer à une stigmatisation (Vampo 2018). Dans ce cas, cela va dans le sens d'une reproduction du schéma traditionnel de transmission des normes, bien qu'il n'y ait pas une adhésion franche au modèle. D'autres, au nombre de huit dans l'échantillon, la critiquent et ne sont pas prêtes à s'y conformer, préférant le célibat s'il le faut, étant en rupture avec les pratiques anciennes.
- 40 Par ailleurs, si les hommes tiennent à faire en sorte que leurs enfants ne vivent pas le même sort du célibat tardif qu'eux, les femmes au contraire, préconisent que les leurs, les filles surtout, retardent au maximum le mariage. En termes de transmission de valeurs à leurs enfants, les femmes célibataires des deux enquêtes privilégient la scolarisation et l'autonomie économique avant tout. Christa, la mère célibataire de 44 ans travaillant comme personnel de maison dit à sa fille de se méfier des hommes et d'attendre le plus longtemps possible pour

se marier et avoir des enfants. Ayant eu son enfant en classe de 3^{ème}, elle est soulagée d'avoir fait en sorte que sa fille n'ait pas vécu la même situation qu'elle. L'importance et la priorité de l'école se retrouvent dans les propos de Geneviève (32 ans, un enfant, célibataire, niveau brevet des collèges) :

« Il faut aller à l'école, il faut entreprendre. On nous fait comprendre qu'on doit se marier, c'est vrai une femme doit se marier, maintenant si tu n'as pas trouvé l'homme de ta vie, tu fais quoi ? Tu ne vas pas te tuer, bon moi je dis, j'ai, j'ai ce slogan que je dis : apprenons à nos filles à aller à l'école. » (Lomé, 25 janvier 2022).

- 41 Dans ces deux cas, il apparaît que les deux mères en question aspirent à autre chose pour leurs filles que le mariage. Elles estiment que le mariage à un moment donné serait bien, mais qu'il n'est ni pressé, ni prioritaire, voire non indispensable. Ainsi, ces deux femmes, à l'image de la plupart des femmes non mariées interrogées, se positionnent à distance du mariage au point qu'il soit optionnel. Le fait qu'il devienne une option, valorisée certes, et non pas une obligation, dénote d'une prise de distance nette avec les normes sociales par ces femmes.
- 42 Ainsi, les femmes interrogées, urbanisées et autonomes financièrement (sans pour autant vivre toutes dans l'aisance) revendiquent une autre existence que celle de mère mariée, le temps de s'épanouir dans autre chose. Elles suspendent l'enjeu du mariage ce qui révèle un contournement de la norme en vigueur. Cela est rendue possible par un soutien familial d'une mère ou d'un père qui accorde une importance prioritaire à l'école et au travail. Une manière de négocier avec la famille la possibilité de ne pas se résoudre au mariage consiste encore à « acheter » sa tranquillité en distribuant une partie du gain financier de son activité économique dans la parenté. En compensant en argent leur transgression des normes, la famille accepte davantage l'état matrimonial « anormal » de ces femmes. De manière plus radicale, elles sont aussi plusieurs à avoir dû limiter les contacts avec le reste de la famille pour se protéger des jugements.

- 43 Une seule femme seulement dans l'échantillon revendique d'être célibataire et/ou sans enfant comme choix de vie définitif. Cheffe d'entreprise de 33 ans, diplômée d'une licence de gestion à Lomé et militante féministe par ailleurs sur les réseaux sociaux, elle pense que le mariage « ce n'est pas fait pour tout le monde » et surtout « pas pour elle ». Elle se décrit comme étant « trop libre ». ¹⁰ Elle ne veut pas se marier du fait d'avoir trop d'amies qui veulent divorcer et qui sont « bloquées » car les maris refusent de signer les papiers. Bien que catholique pratiquante, elle ne se reconnaît pas dans l'institution religieuse du mariage car « elle n'a pas besoin » de ce type d'engagement devant Dieu pour être avec quelqu'un. Elle envisage le mariage comme une chose qui va encadrer 'le pouvoir d'un homme sur [elle]'. Elle veut pouvoir se dégager de la relation à tout moment si elle le souhaite. Elle voit par ailleurs le modèle de sa mère avec qui elle vit dans une maison à Lomé et qui a dû l'élever seule. Son père mène sa vie en Europe. D'une part, elle n'envisage pas de vivre avec un homme, car elle apprécie être entre femmes à la maison. D'autre part, elle pense que les hommes sont des « irresponsables ». Elle sort de temps en temps avec des hommes, mais les prévient immédiatement qu'elle n'est pas disponible pour le mariage.
- 44 Ce témoignage permet de voir que des femmes, rares, sont en rupture avec le mariage à Lomé. Le mariage est vu comme un emprisonnement à plus d'un titre pour la femme. Le fait d'affirmer et de revendiquer son choix, qui va à l'encontre des normes sociales, s'apparente à une sorte de révolution des rapports de genre. Ce témoignage casse les normes et les pratiques car le célibat y est présenté comme un choix délibéré et potentiellement définitif au regard de la réduction de liberté qu'il occasionne. Dans les autres récits des célibataires, l'importance du mariage est relativisée très largement, mais il ne donne pas lieu à une affirmation claire du choix qu'il n'y aura jamais mariage.
- 45 Les autres personnes qui affirment ne pas vouloir se marier sont en fait des femmes qui ne veulent « plus » se marier. On peut prendre l'exemple d'Essi, une femme de 31 ans, docteure en anthropologie, célibataire après s'être séparée de son compagnon qui avait fait le mariage coutumier (la dot) ¹¹. Elle dit que, depuis petite, elle aspirait à « vivre seule seule ». Elle perçoit le mariage comme « une prison », mais elle a accepté de se marier sous la pression de sa belle-famille car

elle était enceinte. Elle consent sous la contrainte tout en s'arrangeant pour qu'il n'y ait ni mariage civil ni religieux. Les ennuis commencent quand elle refuse d'aller vivre chez sa belle-famille comme cela se fait traditionnellement. Elle finit par y aller et déteste le contrôle qu'exerce sa belle-mère sur elle. Elle ne trouve pas normal que les femmes soient chargées de tout le travail domestique – surtout qu'elle avait sa thèse à terminer. Sa belle-famille l'accuse d'être « trop allée à l'école ». Désormais seule dans un appartement qu'elle loue pour elle et sa fille de quatre ans, elle vit sa séparation comme une « délivrance ». Pour elle, le mariage réduit la liberté. C'est au nom de la liberté à agir qu'elle se définit comme « féministe ». Elle se sent d'autant plus libérée qu'elle a su prouver à la société qu'elle avait « essayé » le mariage. Lorsqu'elle a accepté le mariage, elle avait en tête que cette possibilité de séparation pouvait intervenir. Elle a été salubre pour elle.

- 46 La différence avec le cas précédent de la cheffe d'entreprise qui ne veut pas se marier réside dans le fait que ces femmes ont déjà coché la case du mariage une fois au moins dans leur vie. Elles peuvent donc témoigner à leurs entourages qu'elles n'ont pas initialement défié les normes. Autrement dit, c'est bien la preuve que ce sont « des femmes respectables » bien qu'elles ne se soient pas mariées. Pour la cheffe d'entreprise, l'enjeu de stigmatisation est beaucoup plus fort, car elle se positionne contre la norme admise à la base. Si elle trouve sa liberté dans l'absence totale de mariage, d'autres femmes, comme Essi, gagnent leur liberté après la séparation et avoir expérimenté la vie commune, dans le mariage, avec un homme et sa belle-famille. Dans le premier cas, il y a donc rupture initiale avec la norme transmise et dans le second, il y a rupture après coup. Les stigmates sont plus accentués pour le premier cas.
- 47 Une femme de 29 ans, employée dans une entreprise comme gestionnaire de ressources humaines, diplômée du supérieur et gérante d'un cabinet de coaching en bien-être, a déclaré n'avoir jamais voulu d'enfant¹² ; ne s'étant jamais projetée en tant que mère. Elle s'est résignée finalement à accepter une grossesse non désirée, car elle avait les moyens financiers de le faire et n'était pas à l'aise avec l'avortement pour des raisons religieuses. Par contraste, aucun homme n'a jamais exprimé au cours de l'enquête qu'il ne voulait/veut pas d'enfant. Il faut

noter que parmi les cheffes d'entreprise de la première enquête, la plupart ont avorté¹³ une ou plusieurs fois, afin de se consacrer à leurs études ou à leur travail, ce qui s'assimile à une forme de transgression dissimulée de la norme de l'enfantement. La pratique était, dans certains cas, tenue secrète par rapport au compagnon afin d'avoir la maîtrise de leur décision.

- 48 Cette revendication par les faits, de disposer de leur corps, prend forme dans les discours également au sujet de la disponibilité sexuelle des femmes pour leurs maris. En principe, la norme dominante et partagée implique qu'elles ne peuvent se refuser sexuellement à leur mari. Elles s'opposent à cette norme. En termes de sexualité, toutes les célibataires disent avoir des relations sexuelles (avec des hommes) ; ce qui témoigne qu'elles mettent à distance la norme de virginité avant le mariage qui prévaut dans les représentations dominantes de la bonne épouse. Elles expriment en outre leur désapprobation face aux messages véhiculés dans les discours religieux sur l'obéissance que doivent les femmes à leurs maris en contrepartie de leur protection. Ainsi, les femmes sont dans une posture où elles critiquent le mariage, ainsi que les normes de genre qui régissent l'organisation et les représentations dominantes au sein du foyer. On le voit, les femmes sont au cœur de la remise en cause des normes, et ainsi du changement social, mais cela ne signifie pas, par ailleurs, que les hommes ne contestent pas certaines normes.

2.3. Des normes repensées aussi du côté des hommes

- 49 Les hommes ne sont pas réticents au fait de fonder une famille, de se marier et d'avoir des enfants. C'est plutôt l'urgence de coller à la norme qui prédomine dans leurs propos, comme l'exprime un des célibataires. Cependant, lorsque le mariage tarde à arriver, un relâchement de la norme maritale du côté des hommes est observé, mais la norme de vivre en couple demeure. Nous n'avons en effet pas rencontré d'hommes qui ont exprimé leur préférence à vivre seul, à l'inverse de femmes. Le mariage finit par être perçu comme un plus et non comme une fin en soi. De plus en plus d'hommes envisagent la possibilité d'une union libre (du concubinage sans formalisation). Les enquêtes démographiques

et de santé (EDS) de 1998 et de 2015 qui détaillent la situation matrimoniale des hommes au Togo (et non pas Lomé)¹⁴, soulignent cette évolution. Entre 1998 et 2015, le pourcentage d'hommes « vivant ensemble » avec une femme (sans mariage donc) passe de 6,7 % à 9,1 %. Il apparaît une hausse du seuil d'acceptation par les hommes et la société dans son ensemble, des relations non officialisées selon les exigences habituelles.

50 Bien que le mariage demeure la norme, des alternatives permettant la vie en couple se développent dans le même temps en milieu urbain. Aucun homme rencontré n'a remis en cause l'institution sociale de la dot à verser à la famille de l'épouse, même s'ils peinent à la rassembler. Et ce, car celle-ci consolide l'alliance autour de l'intégration des familles et elle leur confère aussi un ascendant sur une épouse qu'ils ont échangé contre des biens. Ils s'arrangent néanmoins en pratique parfois pour étendre le versement sur plusieurs années en forçant le mariage par la pratique dite du « raccourci » (Nappa *et al.* 2019) qui consiste à faire un enfant pour convaincre les familles de sceller l'union, bien que la dot n'ait pas été donnée. Ce faisant, certains hommes remettent en cause le fait de devoir être mariés via la dot pour vivre ensemble même si, à terme, ils y souscrivent, au profit d'une union libre qui peut se formaliser sur le temps long. Ainsi, « les jeunes [hommes ici] naviguent dans les espaces d'autonomie qui leur restent » (Gomez-Perez, LeBlanc 2012, 18) afin de faire coïncider aspirations personnelles et attentes sociales. Ils préfèrent l'union libre à une mise en union avec une femme du village qui viendrait à Lomé, et ce malgré l'insistance parfois des familles à recourir à cette option. Les hommes rencontrés à Lomé sont tous d'accord pour ne pas se plier à cette pratique de faire venir une femme du village et la mettent donc à distance.

51 En outre, les hommes célibataires rencontrés sont tous critiques de la norme qui consiste à leur faire porter toute la charge économique du foyer. C'est sur cet aspect qu'on voit un véritable potentiel de changement social. Les célibataires expriment le poids que représente cette lourde tâche d'avoir la charge financière du foyer et souhaiteraient que les normes changent. Par ailleurs, ils voient très négativement l'attitude de certains hommes qui se marient et disparaissent, laissant les enfants à la charge de leur épouse. De nombreux célibataires

retardent le mariage, car ils ne veulent pas devenir les mauvais pères et époux qu'ont été leurs pères et bien d'autres hommes jugés « irresponsables ». Ils proposent dès lors une nouvelle forme de paternité impliquée, en rupture avec le modèle du père fuyant et peu investi. Cette conception de la paternité et du rôle de mari, combinée à leur critique du modèle du *male breadwinner* (Mr.Gagne-Pain), sont des importants signes de changement en cours et à venir dans les normes et les pratiques.

2.4. Une plus grande transgression des normes à venir dans la capitale ?

- 52 Pour saisir la manière dont les très jeunes générations considèrent les normes du mariage et de l'enfantement, il paraît essentiel d'interroger prochainement les 15-25 ans pour voir comment les garçons et les filles se projettent dans la vie à Lomé. Il y a matière à penser qu'une partie de la très jeune génération, en contexte urbain, remettra plus ouvertement en cause le modèle familial et les rapports de genre. C'est le cas de celle qui a accès à la scolarisation, aux réseaux sociaux marqués par l'apparition de nouveaux modèles féminins sur Internet et qui suit ou soutient des militantes et militants féministes du pays. Une partie des cheffes d'entreprise de la première enquête sont par exemple très actives sur les réseaux sociaux depuis 2017 environ, et portent des messages en vue de l'affirmation de soi en tant que femmes noires. Elles sont très suivies sur Internet et publient du contenu sur le patriarcat, l'importance de l'autonomie financière, les violences faites aux femmes et sur d'autres sujets féministes tels que la beauté noire et naturelle.
- 53 Alors que, pour le moment, la plupart des femmes dans ce contexte défient principalement les normes « en ayant recours au consensus, à l'emprunt, à la ruse, en utilisant des registres identitaires divers et originaux qui les amènent parfois à contourner des normes, telles que la prédestination sociale, la hiérarchie statutaire ou la domination masculine, sans jamais les attaquer de front » (Gomez-Perez et Brossier 2016), une partie de la nouvelle génération urbanisée pourrait développer des revendications de changement plus directes et en tant que groupes constitués. C'est déjà le cas au travers de collectif comme

« Non c'est non ! » qui prend position ferme à Lomé contre le viol des femmes depuis 2019, ou de la campagne inédite sur la masculinité positive lancée par le réseau *MenEngage Togo*¹⁵. Relayée par le mouvement togolais Girls' Motion¹⁶, elle consiste à diffuser sur les réseaux sociaux des images de pères, donnant le biberon ou le bain à leurs nouveau-nés, avec les slogans suivants : « Ne suis-je pas un homme si j'entretiens mon enfant au quotidien ? » ou « Suis-je un homme si je m'implique dans la vie de mon enfant dès sa conception ? ».

- 54 Parmi les groupes qui participent à faire bouger les lignes, se trouve le collectif togolais « Les Négresses féministes ». Sa fondatrice, la militante Elsa M'Bena Ba, la présente comme une communauté « radicale » dans sa critique du patriarcat, car œuvrant pour l'égalité de genre sans concession. Cet engouement pour la cause féministe radicale, certes réservé à un microcosme urbain spécifique, agit publiquement pour faire bouger les lignes. Les militantes prennent position par exemple contre la pratique de la dot si elle est unilatérale (de la famille du mari vers celle de l'épouse).

Conclusion

- 55 Dans cet article, nous avons interrogé la transmission des normes de genre et du faire-famille à Lomé au Togo à partir de personnes célibataires et/ou sans enfant. Compte-tenu à la fois des tendances statistiques et des normes sociales dominantes, celles-ci ont été considérées comme « des marges ». L'enjeu de l'article était de révéler les réalités sociales, genrées, qu'il y avait derrière leur situation familiale. La question de savoir pourquoi les célibataires et/ou sans enfant sont dans cette configuration s'est posée afin d'estimer à quel point il y avait adhésion, reproduction, prise de distance des jeunes générations, ici des personnes âgées de 25 à 45 ans, par rapport aux normes et pratiques partagées et transmises. Partir des marges pour le faire nous a semblé heuristique afin de voir s'il y avait des contre-modèles trouvés par les individus. Nous avons souligné une prise de distance des jeunes générations par rapport à certaines normes et pratiques de genre et du faire-famille. La situation économique rend difficile la conclusion des mariages et encourage les couples à pratiquer l'union libre. Seules des femmes se plaisent à vivre en célibataire pendant un temps, mais cela

ne suffit pas pour dire qu'elle revendique un type de vie alternatif. Des mécanismes de la reproduction des normes agissent dans le sens de leur perpétuation. De manière générale, ces actrices et acteurs sociaux aspirent au mariage et à l'enfantement à la fois par « désir pour » et par besoin de » au regard des attentes sociales. Le poids de la pression qui pèse sur les individus pour se conformer à la norme est fort. Il participe à générer un mal-être chez ces personnes qui aspirent à fonder une famille un jour : pour les hommes au plus vite, et quand le moment sera venu pour les femmes. Il n'y a donc pas de rejet définitif de l'institution maritale qui donnerait à voir des personnes en situation de « marge assumée et contestante », sauf exception, bien qu'il faille noter que les femmes assument leur situation et la présentent comme un choix, certes temporaire. Les célibataires de nos enquêtes sont finalement ni tout à fait dans la marge, ni tout à fait dans la norme ce qui invite à penser la liminalité entre la norme et la marge. Les personnes en marge du mariage/de l'enfantement souscrivent en majorité à la norme, mais sont de fait en marge du modèle qu'elles ne remettent pas fondamentalement en cause. Ce sont donc des « marges adhérentes » en quelque sorte, qui attendent de pouvoir (pour les hommes)/de pouvoir et de vouloir (pour les femmes) réaliser leur projet de fonder une famille. La pression sociale qui pèse sur les marges s'affaiblit certes, puisque des personnes peuvent désormais vivre en pratique hors-mariage sans être exclues de leurs réseaux familiaux, mais la norme dominante demeure inchangée pour le moment. C'est tout l'intérêt de bien distinguer la norme sociale de la norme statistique : si les célibataires tardifs ne sont plus si marginaux/marginales sur le plan statistique, car il y en a de plus en plus et relativement beaucoup, ces personnes demeurent des marges sociales puisqu'elles sont à l'écart du modèle de référence admis socialement.

- 56 Les femmes et les hommes célibataires avec ou sans enfant n'ont pas le même vécu ni les mêmes problématiques. S'il n'y a pas une désaffection systématique pour le mariage chez les femmes ayant actuellement entre 25 et 45 ans, il est toutefois reporté dans le temps au profit d'autres formes d'accomplissement social jugées plus prioritaires. L'urgence du mariage est relativisée et il est perçu comme un complément, certes voulu et nécessaire pour la plupart. Les hommes

relativisent aussi l'importance du mariage d'une certaine manière, parce qu'ils ne parviennent pas à se marier – et non parce qu'ils veulent se consacrer à autre chose d'abord ou parce qu'ils craignent le mariage. Ce qui est bien le cas pour les femmes. Les aspirations au mariage des hommes butent sur le contexte économique. Dans cette perspective, la transmission immatérielle des normes, pratiques et savoirs est affectée par le contexte matériel. La transmission des normes de genre et de la famille est ébranlée d'une part par les difficultés économiques, notamment des hommes, et d'autre part par les nouveaux possibles pour les femmes en parallèle. L'incertitude économique, et la volonté de donner les meilleures conditions matérielles aux enfants, font aussi que les personnes réfléchissent davantage à procréer.

57 Concrètement, les hommes ne pouvant plus matériellement assurer leur rôle de chef de famille sur le plan financier, de plus en plus de femmes s'en chargent et ils voient les limites de la répartition classique des responsabilités. Or, plus leur rôle dans la survie des ménages s'accroît, plus il va de soi qu'elles doivent travailler pour participer aux dépenses, plus elles sont amenées à se définir autrement que par leur statut d'épouse et mère. Les hommes sont poussés à relativiser le mariage, car ils ne parviennent pas à y accéder. La prise en compte de ce constat spécifique aux hommes est fondamentale pour comprendre ce qui se joue. La transmission des normes, valeurs et savoirs a pour fonction de cimenter les liens sociaux et les rapports de pouvoir dont de genre. En pratique, il y a des discontinuités dans cette transmission du fait du contexte économique et social délétère. Les situations de célibat prolongé et/ou celui du report du désir d'enfant doivent donc être analysées en articulant contexte économique et social et les aspirations nouvelles des jeunes.

58 Nous avons montré que les personnes les plus enclines à mettre à distance le mariage et le fait d'avoir des enfants sont les femmes. Ici, il s'agit de femmes urbanisées, principalement scolarisées et de milieux économiques moyens. Cependant, il serait erroné de considérer que seul ce profil de femmes porte des aspirations alternatives au mariage, voire conteste les normes. Dans l'échantillon de la seconde enquête, il y a également des femmes aux revenus très modestes qui tiennent les mêmes propos et agissent de manière à suspendre le mariage.

Ce n'est pas tant la classe sociale qui joue ici dans les perceptions des femmes que l'indépendance économique en soi, à chaque niveau de l'échelle sociale. Elles se représentent toutes le mariage comme une étape de la vie qui peut limiter leur liberté de travailler. Les valeurs structurantes et l'institution du mariage se perpétuent en profondeur, mais il y a des changements lents dans les normes et les pratiques. Le fait que des femmes décident de se marier plus tardivement pour se consacrer à d'autres priorités atteste bien qu'elles se projettent dans autre chose que la vie d'épouse et mère. En pratique, leur prise de distance par rapport aux exigences de genre, simultanée aux difficultés des hommes à s'y conformer, déstabilise l'ordre en place. Les femmes bénéficient directement d'une suspension dans le temps des attentes sociales qui peuvent contrarier leurs autres plans de vie. Cette capacité à maîtriser la contrainte, se présente comme une faille, au moins temporaire, dans le système qui régit les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes.

BIBLIOGRAPHIE

Adjamagbo, Agnès, Antoine Philippe, Beguy Donatien, Dial Binetou, « Le dilemme des dakaroises : entre travailler et "bien travailler", in Diop M.C. (dir.), *Gouverner le Sénégal : croissance et développement humain durable* (M. C. Diop éd.), Paris, Karthala, 2004, pp. 247-272.

Adjamagbo, Agnès, Antoine Philippe, Beguy Donatien, Dial Binetou, Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ?, Document de travail DIAL, 2006.

Attané, Anne, "Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales, L'exemple des milieux urbains au Burkina Faso" *Autrepart* n° 49, 2009, pp. 155-171.

Bougma, Moussa, "Les normes scolaires : les opinions des mères valent-elles celles des pères ? Les enseignements d'une double collecte à Ouagadougou", *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique* (A-E. Calvès, F. B. Dial, R. Marcoux éd.), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2018, pp. 307-326.

Calvès, Anne-Emmanuèle, "Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso" *Population* vol. 62, 2, 2007, pp. 339-359.

Cordonnier, Rita, *Femmes africaines et commerce, les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*

(Togo), L'Harmattan Villes en Entreprises, 1987 (1^{ère} ed. 1982).

Croity-Belz, Sandrine, Prêteur Yves, Rouyer Véronique, *Genre et socialisation de l'enfance à l'âge adulte*, Toulouse, Eres, 2010.

Dafflon Nouvelle, Anne (dir.), *Filles-garçons : socialisation différenciée ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

Dimé Ndongo, Mamadou, "Remise en cause, reconfiguration ou recomposition ? Des solidarités familiales à l'épreuve de la précarité à Dakar" *Sociologie et Sociétés* vol. 39, n° 2, 2007, pp. 151-171.

Enquête Démographique et de Santé (EDS), 2013-2014, 2015, Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT), Ministère de la Santé (MS) et ICF International, Rockville, Maryland, USA : MPDAT, MS et ICF International.

Fine, Agnès, "Frontières et marges de la parenté" *Emulations - Revue de sciences sociales* 32, 2020, pp. 107-114.

Gomez-Perez, Muriel et Brossier Marie, "Négociateur et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara : mobilisations et extraversion sociales et politiques des femmes" *Recherches féministes* vol. 29, n° 2, 2016, pp. 3-16.

Gomez-Perez, Muriel et LeBlanc Marie-Nathalie, *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations*, Paris, Karthala, 2012.

Jacquemin, Mélanie, Bonnet Doris, Deprez Christine, Pilon Marc, Pison Gilles, *Être fille ou garçon. Regards croisés sur l'enfance et le genre*, Paris, INED, 2016.

Lewis, Marie-Josée et Calvès Anne-Emmanuèle, "L'encadrement par les aînées de l'entrée en maternité des jeunes femmes à Ouagadougou : continuités et changements", *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations* (M. Gomez-Perez et M-N. LeBlanc éd.), Paris, Karthala, "Hommes et sociétés", 2012, pp. 645-676.

Marcoux, Richard et Antoine Philippe (dir.), *Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2014.

Mestre, Claire, "Des femmes africaines en quête d'enfant" *Spirale* n° 84), 2017, pp. 127-129.

Moguéro, Laure, Vampo, Charlotte, Kpadonou, Norbert, Adjamagbo, Agnès, "Les hommes au travail... domestique en Afrique de l'Ouest. L'effet modéré des reconfigurations du travail féminin sur les masculinités à Dakar et à Lomé" *Cahiers du Genre*, n° 67, 2019, pp. 97-119.

Nappa, Jocelyn, Schoumaker Bruno, Phongi Albert *et al.*, « Difficultés économiques et transformation des unions à Kinshasa » *Population* vol. 74, 3, 2019, pp. 273-298.

Ouattara, Fatoumata et Storeng Katerini, « L'enchaînement de la violence familiale et conjugale. Les grossesses hors mariage et ruptures du lien social au Burkina Faso » *Bulletin de l'APAD* [En ligne] 27-28, 2008.

Ouattara, Fatoumata, « L'économie morale de la honte chez les Sénoufo du Burkina Faso », *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne* (C. Baron et B. Cooper éd.), Paris, Éd. Sépia, 2018, pp. 29-49.

Ouattara, Fatoumata, *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat en ethnologie, Paris, EHESS, 1999.

Sawadogo, Nathalie, Bazié, Fiacre et Guiella, Georges, "La socialisation des filles et des garçons. Quelles postures et normes de genre transmises par les pères et les mères à Ouagadougou ?", *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique* (A-E. Calvès, F. B. Dial, R. Marcoux éd.), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2018, pp. 283-305.

Vampo, Charlotte, 2018, « Les cheffes d'entreprise et jeunes entrepreneures de Lomé (Togo) : des superwomen de la double journée de travail professionnel et domestique ? » *Enfances Familles Générations* [En ligne], 29, 2018.

Vampo, Charlotte, *Itinéraires de réussite de cheffes d'entreprise contemporaines au pays des "Nana Benz" de Lomé (Togo). Du modèle de l'empowerment des femmes par le marché à l'étude des rapports sociaux de sexe*, Thèse d'ethnologie, Université de Paris, 2020.

Vatz Laaroussi, Michèle, Guilbert Lucille., Rachédi Lilyane, Kanouté Fasal, Ansòn Laura, Canales Tania, León Correal Amelia, Presseau Ariane, Thiaw Marie-Louise & Zivanovic Sarenac Javorka, « De la transmission à la construction des savoirs et des pratiques dans les relations intergénérationnelles de femmes réfugiées au Québec » *Nouvelles pratiques sociales* 25(1), 2012, pp. 136-156.

* NOTES

1 L'émission radiophonique récente « RDC : L'infertilité taboue prise en charge à Kinshasa » du 15/08/2022 sur RFI présente des témoignages de Congolaises sur le sujet : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20220814-rdc-l-infertilit%C3%A9-taboue-prise-en-charge-%C3%A0-kinshasa> (<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20220814-rdc-l-infertilit%C3%A9-taboue-prise-en-charge-%C3%A0-kinshasa>).

2 Moyenne d'âge et écart-type dans l'échantillon : hommes = 36 ans [25-51 ans], Femmes = 36,5 ans : [29-44].

3 Ces femmes exercent dans les domaines de la mode, de l'agro-alimentaire, de l'immobilier, du pagné, de l'assurance, du consulting en communication ou de l'événementiel. Elles sont atypiques par leur activité qui diffère du commerce classique informel qui caractérise principalement les femmes à Lomé.

4 Il s'agit du projet de recherche « Des marges aux normes. Regards croisés sur les transformations des liens familiaux en Afrique » conduit à Lomé (Togo), Ouagadougou (Burkina Faso) et à Antananarivo (Madagascar). Le projet est soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche française. Projet ANR-19-CE26-005 (<https://anr.fr/Projet-ANR-19-CE26-005> (<https://anr.fr/Projet-ANR-19-CE26-005>)) coordonné par Fatoumata Ouattara.

5 Entretien le 18 mars 2019 avec Akouvi, célibataire, 34 ans, Lomé.

6 Entretien le 27 novembre 2021 avec Manuela, célibataire, mère de 2 enfants, 33 ans, Lomé.

7 Entretien le 17 novembre 2021 avec Isabelle, célibataire, mère d'un enfant, 29 ans, Lomé.

8 Entretien le 16 novembre 2021 avec Komlan, célibataire, sans enfant, 38 ans, sans emploi, Lomé.

9 Entretien le 24 novembre 2021 avec Pierre, célibataire, sans enfant, 35 ans, conducteur de moto-taxi, Lomé.

10 Entretien le 27 novembre 2022, Lomé.

11 Entretien, le 7 septembre 2022, Lomé.

12 Entretien le 17 novembre 2021, Lomé.

13 L'avortement est interdit au Togo, à l'exception de cas particuliers (grossesse mettant en jeu la vie de la mère ou de l'enfant) ou en cas de viol. En pratique, les avortements clandestins sont très courants.

14 Une EDS existe pour 1988 mais elle ne comprend aucune indication sur les hommes – les seules femmes étant concernées par l'enquête à cette période. Une EDS est en cours de traitement au Togo et nous donnera les statistiques actualisées sous peu.

15 Réseau fondé en septembre 2017 avec l'Alliance Fraternelle Aide pour le Développement (AFAD Togo). Voir : <http://menengage.org/regions/africa/togo/> (<http://menengage.org/regions/africa/togo/>). *MenEngage Africa* qui fait la promotion de l'implication des hommes dans les enjeux d'égalité de genre.

16 *Girls' Motion* est un mouvement né du programme #filles aux commandes 2017 de « Plan International Togo ».

TABLE DES ILLUSTRATIONS



Tableau 1 : « Chaos d'espoir »

URL

<docannexe/image/1477/img-1.jpg>

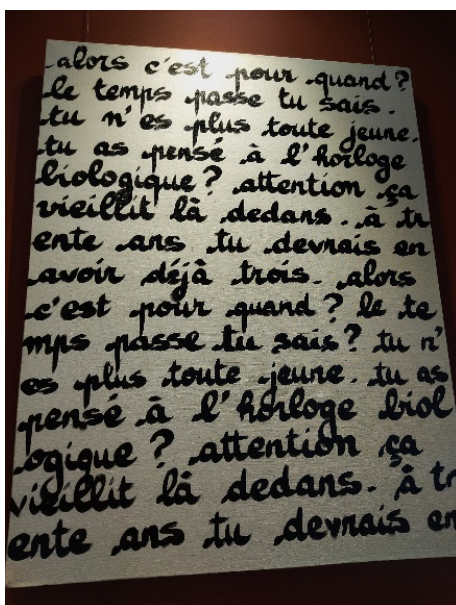


Tableau 2 : « La question »

URL

<docannexe/image/1477/img-2.jpg>



Tableau 3 : « Obsession »

URL

[docannexe/image/1477/img-3.jpg](https://www.docannexe.com/image/1477/img-3.jpg)

AUTEURS

Charlotte Vampo

IRD, LPED, Aix-Marseille Université, vampo.charlotte@gmail.com

Fatoumata Ouattara

IRD, LPED, Aix-Marseille Université, fatou.ouattara@ird.fr

DROITS D'AUTEUR

licence CC BY-NC 4.0